

COE082187

LES CASSETTES AUDIO-VISUELLES : PERSPECTIVES EN EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE
COMITÉ DE L'ÉDUCATION EXTRASCOLAIRE
ET DU DÉVELOPPEMENT CULTUREL

Strasbourg, le 14 avril 1972

CCC/EES (72) 40

Or. fr.

COMITE DE L'EDUCATION EXTRASCOLAIRE
ET DU DEVELOPPEMENT CULTUREL

Télévision,

Techniques nouvelles de diffusion et
Développement culturel

LES CASSETTES AUDIO-VISUELLES : PERSPECTIVES
EN EUROPE

par Dr. L. BERETTA ANGUSSOLA
Directeur général adjoint de la R.A.I., Rome

25.797
04.3

AVANT-PROPOS

"L'audio-visuel entre dans son troisième âge demain matin : nous ne l'avons pas si bien maîtrisé pendant les deux âges précédents que nous puissions passer le cap de l'ère nouvelle sans nous poser quelques questions ! Les ayant posées, il faudra y répondre, sans perdre de temps, car tout va très vite. Des réponses bien pensées ne suffiraient pas : il faudra les traduire en dispositions pratiques, en comportements individuels et en lois, à faire voter, dans les parlements (1).

Ce passage d'un article paru en décembre 1971 dans un quotidien belge fait en quelque sorte écho aux réflexions et aux préoccupations formulées au Conseil de la Coopération Culturelle lors d'un débat sur ce qui fut appelé "L'après-télévision" (2). Aux termes de ces discussions, il fut convenu qu'une série d'études prospectives sur "La télévision, les techniques nouvelles de diffusion et le développement culturel" serait mise en chantier au cours du second trimestre de 1971.

Confiées à d'éminents spécialistes européens, elles ont été élaborées d'après un plan d'ensemble (3) conçu par M. Wangermee, Directeur général de la Radio-Télévision Belge (émissions françaises) directeur du projet. Elles seront soumises à un groupe d'experts dont les conclusions seront ensuite présentées au Conseil de la Coopération Culturelle, afin de lui permettre d'étudier les possibilités d'action du Conseil de l'Europe et dans ces domaines complexes. Le présent document est une de ces études ; on en trouvera la liste complète en annexe.

(1) Léon Thoorens.

(2) Doc. CCC (71) 15.

(3) Doc. CCC/EES (71) 73.

1. C'est dans un climat de pleine euphorie que l'on annonça, il y a quatre ans environ, la naissance d'un nouveau moyen de communication de masse - la VIDEO-CASSETTE - susceptible, pensait-on, de déterminer une révolution totale du secteur tout entier des moyens de communications de masse existants. L'on prédisait alors, avec enthousiasme, le développement d'une nouvelle civilisation : la civilisation audio-visuelle. Ce fut ensuite un enchevêtrement de déclarations, parfois contradictoires, relatives à la prévision des prix, à la concentration d'entreprises intéressées à cette affaire, comme aux accords supranationaux conclus entre industries productrices de ces appareils. Enfin, après tant de vacarme, semble maintenant venu un moment de pause avant que ne commence véritablement la diffusion de cette invention technologique. S'agira-t-il vraiment d'un nouveau moyen de communication de masse ? La diffusion en sera-t-elle si considérable qu'il méritera ce titre ? ou bien en restera-t-il au stade d'agréable passe-temps réservé à un public peu nombreux, tandis que la masse demeurera fidèle aux autres moyens de communication existants ? ou encore : le grand public se laissera-t-il fasciner par d'autres moyens de communication de masse, annoncés avec tout autant d'enthousiasme ? il serait certes, bien ambitieux de prétendre répondre actuellement à toutes ces demandes. Aussi, en cette incertitude générale, ne pouvons-nous être sûrs que d'une chose : chaque fois que l'on a cru fournir une réponse, c'est finalement la fantaisie qui a tenté de combler les lacunes de l'information.

En d'autres termes, dire que dans un avenir, fût-ce lointain, (en l'an 2.000, par exemple, puisque c'est à cette date que semblent désormais renvoyées toutes les grosses échéances de l'humanité !), il y aura dans chaque foyer, un reproducteur pour vidéo-cassette et que chacun disposera d'une vidéothèque organisée par matières - spectacle, sciences, histoire, géographie, sport, art, "hobbies", etc. -, c'est là, à notre avis, pur exercice de style, - rhétorique, s'entend.

Pourquoi ne pas adhérer alors à une autre hypothèse, encore plus suggestive, selon laquelle, il y aurait, à l'avenir, dans toutes les maisons, un petit câble coaxial, de même que, maintenant, il existe un câble téléphonique, permettant de disposer de 40 chaînes de télévision comportant 40 programmes différents, de nature à satisfaire pratiquement tous les goûts ? bien plus, l'une de ces chaînes serait rattachée à une vidéothèque nationale (ou, au dire d'aucuns, internationale). Il suffirait pour cela : de choisir un catalogue ad hoc, le programme préféré ; de former un code sur un disque ; d'appuyer sur un bouton, pour que sur l'écran de télévision, soit présenté le programme désiré. Tout ceci est techniquement faisable et même, en quelques pays, l'on tente déjà quelque chose en ce sens.

L'on ne peut par ailleurs, donner tort aux partisans convaincus d'une autre hypothèse, toute aussi suggestive, et parfaitement alignée sur les prévisions technologiques des spécialistes des satellites, qui prévoient, entre autre, pour l'Europe, un satellite commandant 4 chaînes de télévision par nation : 4 pour l'Italie, 4 pour la France, 4 pour l'Allemagne, 4 pour la Suède et ainsi de suite. Ainsi recevrait-on directement chez soi, chacune de ces chaînes, par le canal du poste de télévision habituel.

Il ne s'agirait que de disposer d'une antenne un peu plus complexe, avec pour résultat, le choix entre une gamme beaucoup plus vaste de programmes, tendant tous à présenter surtout événements et spectacles advenant, dans les différentes nations, en concomitance-même avec l'émission. Il y aurait aussi des satellites reliés aux satellites exclusifs d'autres continents en vue d'une rediffusion, toujours concomitante, des programmes les plus importants émis en ces continents. L'on disposerait en somme, commodément assis chez soi devant son propre poste de télévision, des émissions les meilleures et les plus originales relatives à tous les événements mondiaux.

Mais, arrivés à ce point, l'on a vraiment lieu de se demander, compte tenu également du coefficient concurrentiel élevé de ces différents moyens, laquelle, de toutes ces hypothèses, toutes aussi valables les unes que les autres, se verra traduite dans le domaine des faits, et, au cas où toutes se devraient vérifier, quel sera le comportement, et quelle sera la réaction de l'être humain, lors de cette apocalyptique échéance de l'an 2.000, face à une telle abondance de moyens audio-visuels. Nous vivons en un temps de changements rapides, des modes et habitudes du genre humain également. Aussi une extrapolation à long terme, encore que réalisée à partir de tendances significatives, risque-t-elle de se voir de plus en plus démentie par la réalité.

Trente années nous séparent encore de l'an 2.000. Mais il y a 30 ans (en 1940), à l'époque des premiers postes d'émissions de télévision, qui aurait prévu le développement successif de la télévision et l'envoûtement qu'elle devait exercer sur l'individu ? Trente ans avant encore (en 1910), l'on avait déjà inventé la radio, le cinéma et le phonographe. Toutefois, n'y eut-il peut-être que peu de personnes pour prévoir l'influence de ces moyens de communications de masse sur les habitudes du genre humain.

La proposition suivante nous semble donc raisonnable : considérer une période de quelques années, 5 ou 6, 8, au maximum, c'est-à-dire jusqu'en 1980, si l'on tient vraiment à arriver à une date finissant par un zéro.

Seule une période ainsi limitée nous permettra de nous livrer à l'examen valable de tous les événements actuellement prévus par la technologie (au cas, bien entendu, où l'on tient à n'émettre que des prévisions qui ne soient pas vouées à un échec par trop éclatant).

Profitons donc de cette pause de la réflexion qui se présente spontanément à nous après une première période de 3 ou 4 ans durant lesquels les hypothèses les plus fantaisistes ont été émises sur la diffusion des vidéo-cassettes, et rassemblons un peu nos idées en nous efforçant d'ouvrir quelque aperçu nouveau sur une future diffusion à moyen terme des vidéo-cassettes.

2. Il est sous bien des aspects, très intéressant de résumer en gros l'histoire des vidéo-cassettes. Elle constitue, en effet, une confirmation ultérieure, si besoin en était, de la rapidité avec laquelle évolue actuellement le progrès technologique, sous la poussée du patrimoine des innovations technologiques déjà ./.

existantes. Par un processus désormais de plus en plus accéléré, les connaissances acquises dans le domaine technologique favorisent la naissance de nouvelles inventions et réduisent l'intervalle entre innovation et application pratique (dit "période de gestation"). Pour s'en rendre compte, sans quitter pour autant le domaine des moyens de communication de masse, il suffit de se reporter mentalement à l'histoire de trois grandes inventions telles que la presse, la radio et la télévision. L'on constatera alors qu'il a toujours fallu de moins en moins de temps pour passer de la découverte du moyen de communication à son application pratique.

C'est précisément ce qui se passe à propos des vidéo-cassettes, - à un rythme encore plus accéléré que pour les innovations précédentes.

Jusqu'à il y a cinq ans environ, ceux qui voulaient assister à un spectacle constitué par des images se déplaçant sur un écran avaient le choix entre deux possibilités : voir la télévision - qui présentait des programmes destinés à un vaste public à des heures déterminées et en un nombre limité de chaînes disponibles -, ou bien se rendre en un local public - un cinéma - pour y assister à des projections, limitées en ce cas également, et suivant des horaires établis en fonction des habitudes dominantes d'un vaste public. Naturellement, les personnes disposant de moyens économiques considérables pouvaient toujours éviter ces inconvénients. Elles pouvaient, par exemple, s'organiser une petite salle de vision privée, munie d'un appareil de projection, - système très en vogue surtout en certaines cours européennes de même qu'en certains émirats du Yémen. Le coût d'un projecteur de 35 mm était de 4 millions de lires environ. Quant aux films, les prix de location variaient selon l'importance du film et la date de tournage, ils étaient, en tous cas, très élevés. Ou bien, pour les fanatiques du petit écran, pouvait-on également penser à un télécinéma (coût : 30 millions en cas de télévision en couleur) qui, évitant l'outillage d'une salle de vision, permettait la projection de films sur un écran normal de télévision. Cependant, cette solution semble avoir rencontré moins de succès que celle de la salle de vision cinématographique privée.

Quant aux spectacles de télévision proprement dits : si l'on néglige l'hypothèse de l'acquisition directe de programmes originaux aux offices de télévision, et que l'on suppose, pour plus de simplicité, que l'on veuille se limiter à enregistrer un programme donné pour pouvoir ensuite le revoir commodément en tout autre moment, l'on devait dépenser 130.000 dollars pour l'achat d'un vidéo-enregistreur monochrome (et le double en cas de vidéo-enregistreur en couleur), tandis que chacune des bobines de bande magnétique vierge coûtait 300 dollars par heure de programmation. L'on pouvait évidemment réaliser quelque épargne en effaçant les programmes déjà vus et en enregistrant de nouveaux sur la même bobine.

L'on dira donc, pour conclure, que la première diffusion de ces moyens audio-visuels était, en tout cas, très limitée

De ce point de vue, la situation ne devait guère changer lorsque, il y a quatre ans, il devint possible d'acheter un vidéo-enregistreur léger (monochrome) du type de ceux qui sont utilisés
./.

par les Offices de Télévision pour des prises de vues mobiles, à un prix de 8 millions de lires et à 32.000 lires à l'heure (coût de la bande magnétique).

Puis en 1968, il y eut la sensationnelle présentation au public du premier reproducteur (player) et de la première vidéo-cassette.

Or, dès 1966, M. Goldmark, Président de la C.B.S., personne non dépourvue d'un certain talent créateur - il aurait, paraît-il, inventé le disque à 33 tours - avait eu l'intuition d'une éventuelle et considérable réduction des dimensions et du coût d'un télé-cinéma : il suffirait d'actionner le signal électrique d'une cellule photo-électrique placée devant un film en mouvement exploré par un pinceau électronique.

Restait pour obtenir des images satisfaisantes, à éviter un inconvénient. Il importait, en effet, d'accroître le volume des informations contenues dans le film, grâce à une impression réalisée, non à la suite d'un processus optique normal, mais moyennant processus électronique. Heureusement pour lui, M. Goldmark disposait d'un laboratoire aussi important qu'efficace : celui de la C.B.S. Aussi - et très rapidement - un système (vidéo recording électronique : E.V.R.) fut-il mis au point de façon pleinement satisfaisante. Bien plus, étant donné la réduction considérable des dimensions du film, l'on pouvait désormais l'enfermer dans un contenant de modestes dimensions, à l'abri de la poussière. Ainsi naissait la vidéo-cassette, ou, plus exactement, l'idée de la vidéo-cassette.

La vidéo-cassette proprement dite, comprise au sens de moyen de communication de masse en mesure de satisfaire les goûts d'un vaste public à un prix ne dépassant pas un certain chiffre, n'était, quant à elle, pas encore née. Aujourd'hui non plus, d'ailleurs.

L'on en perçut toutefois - et immédiatement - les vastes possibilités d'utilisation, tant dans le domaine didactique et de la spécialisation professionnelle que dans le domaine promotionnel, comme également dans la perspective d'une sphère d'activité domestique.

Tel fut le point de départ des différentes initiatives de toutes les sociétés s'intéressant, directement ou indirectement, à la production d'enregistreurs vidéo ou audio, utilisant comme support le ruban magnétique. L'on se proposait alors enregistreurs semi-professionnels - d'un coût de 2 millions de lires à un produit destiné à un plus vaste marché, produit doté des caractéristiques de légèreté et d'automatisation qui étaient déjà devenues une réalité dans le cas du système E.V.R.

Dans cette course enthousiasmante à laquelle tous voulaient participer sans jamais demeurer en arrière, prit place, à l'improviste, la R.C.A. (en 1970) qui avait fait étudier, dans ses propres laboratoires, un système se prévalant du principe holographique, utilisant même un "laser" pour l'enregistrement et la lecture du film. Mais l'innovation la plus importante de ce système consistait à utiliser, pour les cassettes, un film de matériel à très bas prix (contrairement au ruban utilisé par les deux autres systèmes). ./.

Aussi toute la presse non scientifique, comme obéissant à un même mot d'ordre, diffusé par on ne sait qui, fut d'accord pour qualifier ce système de "révolutionnaire" et annoncer l'utilisation d'"un film fait du même matériau avec lequel sont enveloppés les poulets achetés au supermarché".

Les positions semblaient désormais ainsi fixées : en tête, le système R.C.A. (fût-ce à titre de perspective) ; en second, le système vidéo-magnétique (possibilité d'enregistrer également des programmes surtout par le moyen du poste de télévision, ou bien par une petite caméra familiale de télévision) ; enfin, un peu en retrait, le système E.V.R.. C'est alors que fut lancé, en 1971, le vidéo-disque TELEDEC, mis au point par les laboratoires Téléfunken et Decca, promettant reproducteurs conventionnels (avec aiguille habituelle) et disques en matière plastique.

C'est alors qu'une pause dans la réflexion devient nécessaire. Cette pause, c'est la pause actuelle qui devrait nous permettre de résoudre un assez grand nombre de problèmes importants : techniques de "software" (c'est-à-dire : relatifs aux programmes contenus dans les vidéo-cassettes ou disques) ; économiques, enfin, ou de marché. Il s'agit donc là de problèmes souvent liés entre eux et qui, pour des raisons méthodologiques seulement, font, ci-après, l'objet d'un exposé distinct.

3. Examinons d'abord les problèmes techniques qu'il importe encore de résoudre pour affirmer que la vidéo-cassette proprement dite, comprise au sens de moyen de communication de masse, existe vraiment.

Les systèmes actuellement connus sont essentiellement les suivants : les 4 systèmes auxquels l'on s'est ci-dessus référé ; l'ancien système super-8 ; enfin, deux autres systèmes ayant pour base le film. En tout : 7 systèmes. En outre, dans le cas des systèmes à bande magnétique, il faut souligner qu'une standardisation complète des dimensions du ruban, et donc de la cassette et des paramètres d'enregistrement n'a pas encore été opérée.

On dira donc que dans la phase d'étude et de premier lancement d'une innovation, une pluralité de systèmes est souhaitable. Elle permet en effet, à l'acheteur, théoriquement du moins, d'opter pour le système présentant, à égalité de conditions, le plus d'avantages. Elle entrave cependant la rapidité de diffusion d'un moyen donné : elle tend à instaurer un climat d'incertitude et, en tous cas, à égalité de diffusion globale, elle détermine une restriction des marchés.

Et pourtant - c'est un fait - les innovations les plus récentes, comme celles qui deviendront effectives en un avenir très prochain, apparaissent de plus en plus destinées à une diffusion opérant dans le cadre d'une pluralité de systèmes. Radio, cinéma, disques, nés il y a une cinquantaine d'années, trouvèrent aisément la voie d'une standardisation permettant, dès le début, échanges de "hardware" et de "software" entre les différents pays. Plus récemment, la télévision monochrome, d'abord, en couleur, ensuite, ont rencontré nombre de difficultés à une standardisation mondiale, - qui n'a pas été totalement réalisée et ne le sera peut-être jamais plus.

multiples en sont les causes. Nous en tenterons la synthèse. L'on observera, tout d'abord, que, au fur et à mesure du cours de la civilisation, les innovations auxquelles parvient l'humanité sont généralement de plus en plus complexes. Ce sont donc des innovations se prêtant à un perfectionnement dans le temps et à une mise en oeuvre par un recours à des systèmes assez différents entre eux.

De par leur complexité croissante, ces innovations impliquent, d'un côté, des charges de plus en plus lourdes dans le domaine des moyens de recherche et des capitaux que, seules les nations plus riches peuvent se permettre d'assumer, et de l'autre, une disponibilité de plus en plus grande du marché lors du démarrage de la diffusion. D'où une diffusion partant des pays les plus développés technologiquement et économiquement pour s'étendre peu à peu aux pays moins développés, cependant que l'innovation primitive continue ordinairement d'être objet de nombre de perfectionnements.

Mais il importe également de tenir compte d'une autre considération. Il ne faut pas oublier, en effet, que la divergence technologique et économique entre les différentes nations du monde industrialisé ne fera que s'approfondir. L'on en arrive donc fatalement à la conclusion que nous exposerons maintenant. Quant aux innovations prévues, par exemple dans le domaine des communications sociales et dans celui des vidéo-cassettes, en particulier, puisque tel est le sujet de cette étude, on peut soutenir que leur affirmation se réalisera en fonction de plusieurs systèmes qui, pour survivre, devront finalement se résoudre à admettre le principe d'une limitation de leur nombre. Leurs caractéristiques et prestations seront d'ailleurs complémentaires (cf. par exemple le problème de l'enregistrement individuel, possible dans les systèmes à bande magnétique, mais non dans les systèmes à disque qui ont, du reste, d'autres avantages).

En tous cas, le ou les systèmes destinés à survivre devront commencer par résoudre un problème autour duquel sont actuellement polarisées toutes les énergies des laboratoires s'intéressant aux vidéo-cassettes : le problème des copies.

Une première et importante sélection des différents systèmes dépendra précisément de la plus ou moins grande facilité d'obtention de copies d'un programme déterminé, au coût le plus bas et en moindre temps.

Pour avoir une idée de la complexité du problème, il suffira de penser que, actuellement, dans le cas par exemple du film des spectacles cinématographiques normaux, un laboratoire bien outillé réussit à produire en moyenne 5 copies par jour. En ce qui concerne au contraire les copies de programmes enregistrés sur ruban magnétique, leur obtention est égale au "temps réel". C'est-à-dire que, pour réaliser une copie d'un programme donné, la durée d'enregistrement de ce programme est égal à la durée du programme même. Mise à part l'impossibilité pratique de réussir à satisfaire une diffusion de masse avec des tirages de ce genre, il s'ensuivra nécessairement, on le pense bien, un coût considérable des copies ainsi obtenues.

Or, le coût de l'impression des copies et du matériel utilisé pour les copies, sont les deux facteurs essentiels du coût total de la vidéo-cassette, si l'on fait bien entendu, abstraction du programme qui y est contenu et que nous examinerons par la suite. ./.

C'est pourquoi tous les systèmes de vidéo-cassettes ont pour objectif la réalisation du plus grand nombre de copies en le moins de temps possible. Malgré tout on ne sait pas grand chose encore des résultats jusqu'ici obtenus.

Il est certain, en tous cas, que l'établissement consacré en Angleterre, à l'impression E.V.R. a une production horaire de 125 copies d'un programme d'une heure.

En ce qui concerne les cassettes magnétiques, des appareils de duplication rapide sont actuellement à l'étude. Il n'apparaît pourtant pas qu'aucun de ces appareils ait commencé à fonctionner. La production horaire de chacun d'eux serait de 200 copies environ d'un programme d'une heure.

De ce point de vue, le vidéo-disque semble, de loin, le système le plus prometteur.

Il n'existe pas encore d'installations pour la duplication industrielle des disques vidéo. Cependant, les experts parlent de châssis-presse rapides - du genre de ceux que l'on utilise pour l'impression des microsillons -, susceptibles d'une production de 10.000 copies à l'heure.

En tous cas, l'impression des copies constitue encore un problème. De sa résolution dépend l'avenir de la vidéo-cassette conçue comme moyen de communication de masse.

4. Les problèmes examinés au chapitre précédent concernaient surtout le "hardware". Leur solution n'est pas des plus faciles. Or, en dépit de leur nom, les problèmes qui se posent encore dans le secteur du "software" ne sont certes pas plus légers. Et pourtant constituent-ils l'infrastructure essentielle à la naissance de la vidéo-cassette.

L'on remarquera tout d'abord que, pour une réaction positive du marché à l'offre de "hardware", il faut, non seulement une limitation des prix, mais également la disposition d'un vaste choix de programmes de "software". D'autre part, les sociétés s'intéressant au "software" ne sont prêtes à investir d'énormes capitaux pour mettre à disposition du public une gamme aussi variée que substantielle de programmes que si, évidemment, ils ont quelque chance d'être vendus : c'est-à-dire s'il existe un nombre assez élevé de reproducteurs en circulation.

C'est d'une certaine façon, le problème de la poule et de l'oeuf, semblable à celui que posait l'introduction aux Etats-Unis de la télévision en couleur : les postes de télévision en couleur coûtaient cher parce que l'on en vendait peu ; l'on en vendait peu parce qu'il y avait peu d'heures d'émissions en couleur, et il y avait peu d'heures d'émissions en couleur parce qu'il y avait un public peu nombreux muni de postes susceptibles de recevoir les émissions en couleur.

Nous reprendrons ensuite l'examen de ce problème. Que l'on se rappelle seulement pour l'instant, que d'ordinaire des impasses de ce genre, survenant souvent à propos d'autres secteurs

du marché également, ne peuvent être franchies qu'en profitant d'une vague de conjoncture positive, s'accompagnant, généralement, aussi, d'une certaine possibilité de paiement à tempérament. Mais, à part ces considérations relatives à la "consistance" du "software" nécessaire au soutien du marché en phase d'ouverture, un autre gros problème se pose encore au "software" : le contenu des programmes.

On est désormais unanime à retenir que, dans une première phase, tout au moins, les vidéo-cassettes intéresseront un public restreint aux exigences très particulières : information didactique (programmes à l'usage des écoles, d'instituts spécialisés ; programmes de spécialisation professionnelle, etc.) ; programmes récréatifs à l'usage de microcommunautés (bars, restaurants, gares, navires, avions, hôtels, etc.). L'hypothèse semble d'ailleurs assez valable, étant donné les coûts initiaux - élevés - du "hardware" et du "software", dûs aux dimensions restreintes du marché.

Mais les prévisions se font plus abstraites, et parfois contradictoires, si l'on se réfère à la seconde phase de l'expansion, c'est-à-dire au moment où la vidéo-cassette entrera dans les foyers.

D'aucuns pensent que, en cette seconde phase, la vidéo-cassette suivra la voie de la télévision, à ses débuts, et, en certains cas, aujourd'hui encore. C'est dire qu'elle emmagasinerait surtout films et télé-films, plus ou moins anciens, en profitant des stocks accumulés durant les années précédentes par les sociétés cinématographiques et par les Offices de Télévision.

Pour d'autres experts, opérer en ce sens équivaldrait à l'adoption d'une logique télé-visuelle qui finirait bien vite par nous réserver d'amères surprises. Les vidéo-cassettes, disent-ils, devront pour s'affirmer, lutter surtout contre la télévision. Leur programmation devra donc être diverse. Loin de proposer, à nouveau, des programmes "homogénéisés" satisfaisant le goût de la majorité, il faudrait au contraire, présenter des programmes qui satisfassent les goûts particuliers de petits flots de public. C'est en effet, la multiplicité et la variété des programmes qui permettrait d'atteindre la totalité du public.

En d'autres termes, un individu ne serait pas suffisamment poussé à l'achat d'un reproducteur, toujours coûteux, si, dans les cassettes qu'il achètera par la suite au marchand de journaux ou au tabac du coin, on lui propose encore les mêmes programmes qu'il peut voir avec une dépense de loin inférieure et un moindre engagement, en se contentant d'appuyer sur le bouton de son poste de télévision. Ainsi se libèrerait-il pourtant, il est vrai, de l'esclavage des horaires et opèrerait-il toujours des choix personnels. Néanmoins, ces avantages seraient insuffisants à moins d'une possibilité de satisfaction d'exigences auxquelles ne répondent que partiellement les programmes de télévision.

Nous sommes, quant à nous, des partisans convaincus de cette thèse, encore que nous retenions que les vidéo-cassettes doivent également respecter une autre condition se révélant, par ailleurs, limitative aux fins du marché. Cette condition est la suivante : ces programmes devraient être susceptibles d'une utilisation répétée.

Sur le plan concret, nous référant toujours à l'individu qui a déjà acquis son reproducteur et s'apprête ensuite à acheter des programmes en cassette, nous dirons que, de tous ceux qui l'intéressent, il préférera toujours ceux qu'il pourra revoir plusieurs fois sans ennui. En effet, n'est-ce qu'ainsi qu'il pensera épargner sur le prix de la cassette. Remarquons ici que, au cours de la seconde phase dont nous parlons maintenant, le coût de la cassette sera encore loin de constituer un facteur totalement négligeable.

Pour compléter l'exposé des faits, l'on devrait encore parler d'une troisième phase d'expansion des vidéo-cassettes, durant laquelle, étant donné d'une part, les dimensions prises par le marché, et d'autre part, le coût exceptionnellement réduit des copies, on les pourrait "remplir" de programmes quelconques, puisque de toute façon, tout serait "consommé" (phase dite de "consommation gastronomique").

Il devient alors vraiment difficile de se hasarder à quelque prévision que ce soit, - peut-être aussi parce que nous serons assez proches de ce fatidique an 2.000. A cette époque, des progrès énormes même s'ils sont encore loin des proportions futuristes évoquées au premier chapitre de cette étude, auront été également réalisés par les réseaux de diffusion par câble et par les réseaux opérant via satellite.

Si donc nous nous attardons un peu plus à la seconde phase, la première étant tenue pour sûre, nous pouvons nous efforcer d'en dégager les aspects les plus significatifs. Les programmes des cassettes devront tendre, on l'a dit, à satisfaire des exigences particulières, et se prêter à un type d'usage répété. Il s'agirait, par exemple, de programmes conçus en fonction des perspectives suivantes : vulgarisation (technique, "hobbies", sciences) ; directives pratiques (éducation des enfants, décoration, éducation sexuelle, nourriture, jeu) ; enseignement de différents sports (ski, tennis, sports nautiques, golf) ; "hobbies" ; chasse et pêche ; gymnastique, beauté, force, art, voyages, complément visuel d'oeuvres encyclopédiques, classiques du spectacle, etc.

Nombre de ces sujets sont actuellement traités par des publications périodiques, habituellement hebdomadaires. Leur succès, en Italie, tout au moins, a été, au cours de ces dernières années, assez considérable.

D'une enquête organisée en Italie en ce domaine de l'édition, il ressort que, en Italie, l'on vend, en moyenne, 780.000 exemplaires de fascicules par semaine (publication par livraison) à un prix moyen de 0,70 dollars chacun. Il s'agit donc d'un marché total de presque 30 millions de dollars, correspondant à une vente totale annuelle de 40 millions de fascicules, équivalant à peu près au nombre de disques annuellement vendus. Une autre donnée relative à cette même diffusion des publications par livraison, mérite également notre attention. La moyenne la plus élevée des tirages hebdomadaires concerne les dictionnaires et encyclopédies (vente totale : 300.000 exemplaires) et les fascicules de zoologie, sciences et géographie (vente totale : 240.000 exemplaires). Les tirages les plus importants s'élèvent à un chiffre maximum de 50.000 exemplaires (vente hebdomadaire) et le tirage moyen par publication est de 28.000 exemplaires. ./.

La diffusion de ces publications par livraison, qui a commencé en Italie il y a 7 ou 8 ans, est désormais arrivée à une phase de stabilité.

L'affinité observée entre les programmes de ces fascicules et ceux dont nous pensons qu'ils devraient être les programmes-types des vidéo-cassettes nous pousse à une autre déduction.

Au cas où l'on assimilerait temporairement la diffusion des cassettes à celle des fascicules, l'on pourrait compter, nous l'avons vu ci-dessus, sur un tirage moyen de 28.000 exemplaires environ. Toutefois, importe-t-il de tenir également compte d'un autre facteur.

En effet, le coût des cassettes sera certainement supérieur de 0,70 dollars (le coût d'un disque normal de chanson est de 1,35 dollars). En outre, la vision des programmes de la cassette implique l'achat - antérieur - d'un poste de télévision (en couleur, si possible) et d'un reproducteur. Aussi, ce chiffre de 28.000 doit-il être considérablement réduit si on l'utilise en se référant au tirage éventuel des cassettes.

Que l'on pense, d'autre part, que la proposition ci-dessus énoncée déterminera une réduction de l'ordre de 1 à 3. L'on voit alors que l'on pourra compter (qui sait quand, naturellement !) sur un tirage moyen de cassettes de 10.000 exemplaires environ. Enfin, il faut également tenir compte d'un autre fait : le coût moyen d'un programme du genre susmentionné est de 25.000 à 33.000 dollars. L'on en arrive donc à la conclusion que, pour chaque cassette, et pour chaque programme seulement, le coût moyen varie de 2,5 dollars à 3,3 dollars.

Encore que les arguments énoncés ci-dessus ne soient pas d'une extrême rigueur, on le sait, la conclusion à laquelle l'on parvient n'est pas totalement marginale. Elle renforce la conviction selon laquelle, en aucun pays, l'on ne pourra faire face, de façon autarcique, à la production des programmes pour vidéo-cassettes. Au contraire est-ce là un problème à résoudre en fonction d'un marché plus vaste, se situant à un niveau supranational, afin d'en mieux distribuer les risques et coûts absolus.

En d'autres termes, si l'on recherche un rapport assez bas entre coût du programme et copie, il faut favoriser le développement d'un système de coproductions internationales, - au moins pour les programmes assez populaires également en dehors des pays dans lesquels ils auront été respectivement produits.

Il est évidemment nécessaire, aux fins d'une distribution d'un même programme en différents pays, de disposer d'un "master" ou matrice particulière, conforme au type de télévision adopté par ce pays, et dont la colonne sonore aura été opportunément doublée. Toutefois, le coût en devient négligeable dès lors qu'il s'agit de tirages de quelques milliers de copies. Ainsi le coût de production du programme comme du support ne pèsent-ils pas lourdement sur les cassettes considérées à titre individuel.

5. Il convient, en outre, de procéder à l'analyse historique de la diffusion d'autres moyens de communication de masse impliquant l'acquisition d'un bien durable (cf. radio, poste de télévision, phonographe). On en dégagera une autre indication pour la diffusion des vidéo-cassettes. La diffusion de ces moyens a subi l'influence de différents facteurs : coût du "hardware" ; progrès technologique ; loisirs ; niveau de scolarité ; réseau de distribution ; quantité et qualité des programmes offerts ("software"). Cependant, si, se référant à un pays déterminé, l'on prend comme variable indépendante le rapport R (exprimé en pourcentage) existant à un moment donné entre le coût du "hardware" et la moyenne des consommations privées familiales, l'on se rendra compte aisément que tous les autres facteurs susmentionnés constituent des variables dépendant de R (peut-être le degré de liaison est-il moindre dans le cas du "software").

Le graphique n° 1 montre la diffusion D du "hardware" en fonction du rapport R, tant pour la télévision que pour la radio et le phonographe. Ce graphique se réfère seulement à l'Italie.

L'observation de ces graphiques nous permet de comparer, à égalité de diffusion, la tendance à la possession de moyens de communication de masse offrant davantage (la télévision plus que la radio et la radio plus que le phonographe), avec celles des autres moyens de diffusion.

La plus grande divergence entre les courbes, reflet de la divergence la plus grande entre les différentes tendances à la possession, coïncide avec les diffusions les plus basses (périodes d'apparition sur le marché de ces moyens de communication de masse).

Par ailleurs, précisons que le paramètre-temps n'apparaît pas dans les graphiques n° 1, évidemment à deux dimensions. En revanche, les courbes relatives à la radio et au phonographe se réfèrent à une période de 40 années (1930-1970), tandis que la courbe relative à la télévision se réfère à une période de 15 ans (1955-1970).

Les lois gouvernant le développement de ces moyens ont vraisemblablement été similaires, en des pays différents du nôtre, à celles dont nous avons pu, en Italie, observer la spécificité et l'extension.

Les différences des diverses évolutions nationales correspondent probablement aux diverses caractéristiques des différents marchés. En tous cas, à égalité de tendance et autres conditions susmentionnées, la diffusion s'est d'abord développée dans les pays aux consommations familiales les plus élevées.

Nombre de ces considérations relatives à la diffusion des moyens de communication de masse prévoyant l'acquisition d'un "hardware" sont, nous l'avons dit, assez évidentes. Aussi n'en aurions-nous pas parlé si nous n'avions pensé pouvoir en dégager quelque indication relative à la diffusion des vidéo-cassettes.

La courbe de la diffusion des vidéo-cassettes établie en fonction du rapport R se développera assez vraisemblablement en raccord avec la courbe des moyens de communication pris en considération ; un observateur optimiste ne manquerait pas de placer cette courbe proche ou même au-dessus de celle de la télévision. Elle ne pourra en être totalement différente ; il n'y a aucune raison pour que se vérifie cette éventualité. Si donc l'on connaît les courbes n° 1 d'un marché déterminé et que l'on dispose, grâce à une enquête de marché, par exemple d'un point de cette courbe, l'on pourra, compte tenu de certaines limites d'incertitude, tracer la courbe toute entière.

Nous disposons d'une autre indication encore - générale puisqu'il ne s'agit que d'une limite maxima - relative au marché italien. Cette indication est la suivante.

Lorsqu'il y avait, en Italie, un million de possesseurs de radio, le coût de cette dernière représentait 9 % de la consommation familiale moyenne. Si, à égalité de diffusion, la tendance à l'achat du reproducteur de vidéo-cassettes était la même, compte tenu de la consommation familiale moyenne s'élevant actuellement à 2.800.000 par an environ, le reproducteur devrait coûter à peu près 400 dollars. Comme d'autre part, il est assez logique de considérer, pour différentes raisons, que les vidéo-cassettes "offrent" moins que la radio, le prix de 400 dollars (rattaché à celui de la diffusion) constitue certainement une limite qui ne sera jamais atteinte. En d'autres termes, il est totalement improbable que, si le coût des vidéo-cassettes est de 400 dollars elles aient un marché de 1.000.000 d'acquéreurs. Sans compter, enfin, que l'abonnement à la radio, au cas même d'une vérification de cette diffusion prise comme exemple, comportait une dépense très limitée. Au contraire, le coût des cassettes serait proportionnellement, pour une diffusion du même ordre de grandeur, beaucoup plus élevé.

Cette simple considération nous permet d'en arriver à une conclusion assez réaliste. Et, en effet, pour que la diffusion des vidéo-cassettes connaisse, en Italie, une certaine importance, il faut que les prix deviennent considérablement inférieurs aux prix jusqu'ici prévus par le marché.

6. Si l'on résume brièvement les principales indications apparues au cours de cet exposé sur les vidéo-cassettes, l'on peut affirmer que :

a) le moment actuel est, pour les vidéo-cassettes, et avant leur lancement effectif, un moment de pause. Leur lancement ne se vérifiera qu'après résolution de quelques problèmes techniques. Le plus important est celui de l'impression des copies qui grève assez lourdement le coût de la vidéo-cassette.

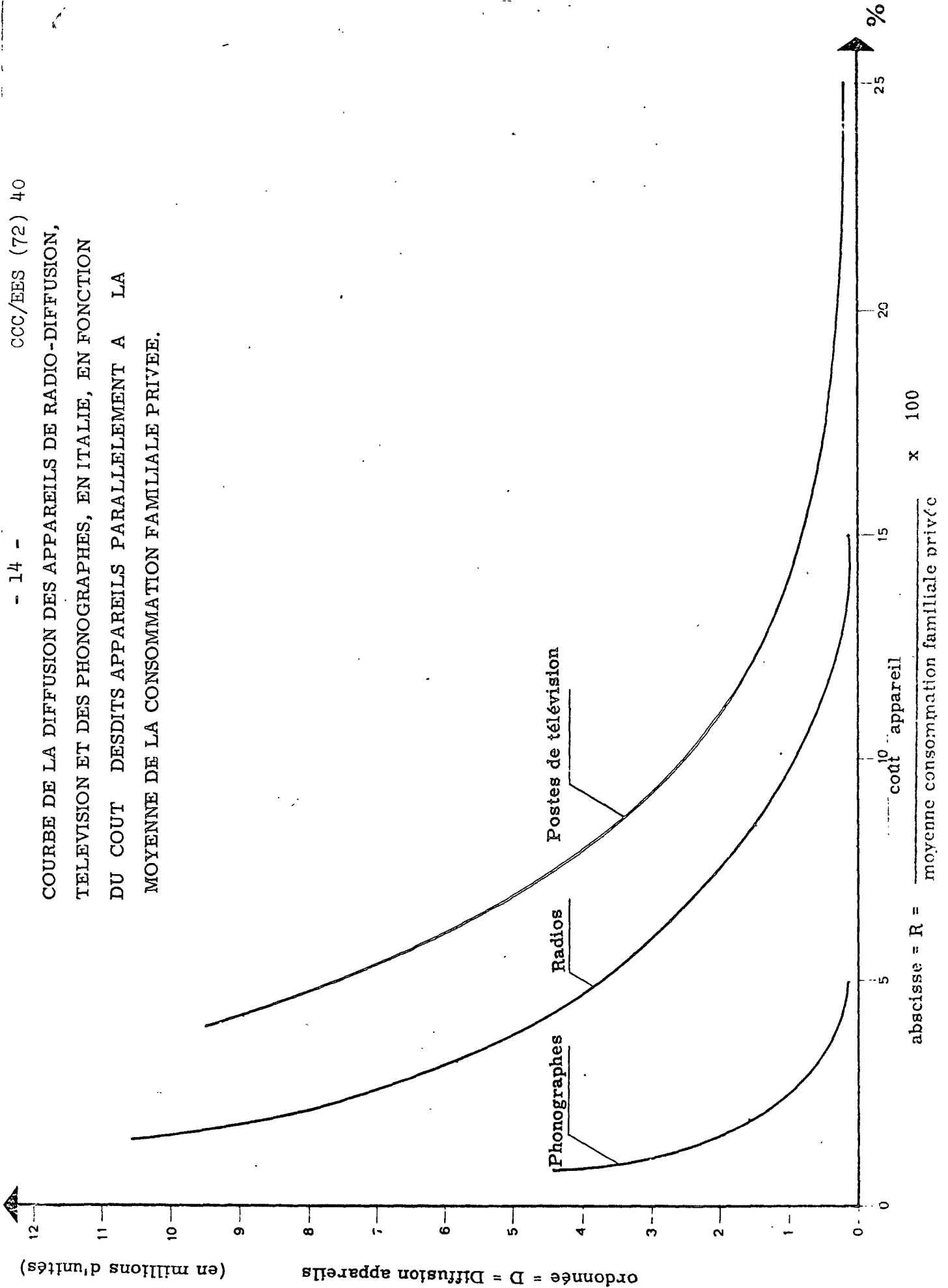
Cette pause est susceptible de durer deux ou trois ans encore puisqu'il faut également donner le temps aux derniers systèmes entrés en lice - le vidéo-disque, en particulier - de procéder à l'expression complète de toutes leurs possibilités.

b) Cette période une fois passée, une modeste diffusion de la vidéo-cassette se vérifiera incontestablement dans le domaine éducatif et de la spécialisation professionnelle comme dans celui des programmes pour microcommunautés.

La vague successive, relative à une utilisation domestique des vidéo-cassettes, dépendra, du point de vue, et de la quantité et de la qualité, de la disponibilité du "software". A ce propos, ce serait une erreur de perspective que de concevoir une politique des vidéo-cassettes en fonction de l'habituelle logique télé-visuelle des films, téléfilms, voire même des programmes "homogénéisés". Les vidéo-cassettes devront satisfaire des exigences spécialisées. Il faudra donc préparer des programmes susceptibles d'être vus plusieurs fois par le même utilisateur. Des programmes de ce genre, en nombre suffisamment élevé pour satisfaire en grande partie les goûts du public comportent des charges financières considérables et impliquent la nécessité d'une collaboration au niveau supranational, aux fins d'une meilleure distribution des risques et des coûts.

On en déduira, avec réalisme, que la constitution d'une réserve assez importante de "software" requerra, en tous cas, quelques années au moins. Ce n'est donc qu'à la fin des années 1970 que se produirait une diffusion assez remarquable des vidéo-cassettes, avec, dans chaque pays, un retard inversement proportionnel aux différentes consommations privées nationales.

COURBE DE LA DIFFUSION DES APPAREILS DE RADIO-DIFFUSION,
TELEVISION ET DES PHONOGRAPHES, EN ITALIE, EN FONCTION
DU COUT DESDITS APPAREILS PARALLELEMENT A LA
MOYENNE DE LA CONSOMMATION FAMILIALE PRIVEE.



ordonnée = D = Diffusion appareils (en millions d'unités)

abscisse = R = $\frac{\text{coût appareil}}{\text{moyenne consommation familiale privée}} \times 100$

A N N E X E

Liste des études prospectives sur
"La télévision, les techniques nouvelles de diffusion
et le développement culturel"

- "Evolution générale des moyens traditionnels de communication de masse"
par Dr. U. MAGNUS
Medienreferent in der Intendanz des Westdeutschen
Rundfunks
COLOGNE
- "A propos d'un satellite européen" - "Problèmes et perspectives"
par M. BEZENCON
Président de l'Union Européenne de Radiodiffusion
Directeur Général de la Société Suisse de
Radiodiffusion
BERNE
- "Usages culturels d'un satellite européen avec stations réceptrices"
par R. LEFRANC
Directeur du Centre Audiovisuel de l'Ecole Normale
Supérieure de SAINT-CLOUD
- "La télédistribution dans le monde d'aujourd'hui"
par G. THOVERON
Chargé de recherches à l'Institut de Sociologie
Université Libre de BRUXELLES
- "Perspectives d'évolution de la télédistribution"
par J.L. RODRIGUEZ FRAGNAS et J. GARCIA JIMENEZ
Radiotelevision Espanola
MADRID
- "Les cassettes audio-visuelles : perspectives en Europe"
par Dr. L. BERETTA ANGUISSOLA
Directeur Général Adjoint de la R.A.I.
ROME
- "Information et délasserement par les moyens audio-visuels"
par Dr. J. KNOLL
Institut de pédagogie
Ruhr-Universität
BOCHUM

Annexe

- "La vidéo-cassette"
par J.C. BATZ
Directeur du Centre d'étude du cinéma,
de la radiotélévision et du théâtre
Institut de Sociologie
Université Libre de BRUXELLES
- "Problèmes de production des programmes destinés aux cassettes"
par M.A. FRANCOIS
Directeur chargé de l'Inspection générale
O.R.T.F.
PARIS
- "Evolution des réseaux de télévision de service public"
par M.P. SCHAEFFER
Chef du Service de la Recherche
O.R.T.F.
PARIS
- "Techniques nouvelles pour la communication et la culture"
Fondation pour le Développement culturel
PARIS
- "Réflexions sur une production de télévision par et pour des communautés restreintes"
Fondation pour le Développement culturel
PARIS
- "La diffusion par satellite à l'intention de l'Europe"
par E. PLOMAN
Executive Director
International Broadcast Institute
LONDON